

(Feu vert) pour la poursuite des négociations

04.07.2018

D'un coup d'oeil

Le Conseil fédéral a décidé aujourd'hui de poursuivre les négociations sur un accord-cadre avec l'Union européenne. Les divergences au sujet des mesures d'accompagnement (FlaM) doivent être discutées ouvertement. Pour economiesuisse, les FlaM font partie intégrante de la voie bilatérale. Leur efficacité ne doit pas être affaiblie.

L'économie soutient les négociations en vue d'un accord-cadre, afin de garantir l'actuel accès au marché intérieur européen et de pouvoir le développer à l'avenir. Des objectifs et des lignes rouges ont été définies avant le début de négociations. Les mesures d'accompagnement font partie des lignes rouges et ne font pas l'objet des négociations en cours.

L'équilibre entre la compétitivité du marché de l'emploi d'une part et la lutte contre le dumping salarial d'autre part est et doit rester, à l'avenir également, du ressort de la Suisse.

Maintenir la protection des salaires

La Suisse et l'Union européenne poursuivent les mêmes objectifs concernant la lutte contre le dumping salarial. Il est donc justifié que le Conseil fédéral ait donné le feu vert à l'équipe de négociation pour poursuivre les discussions avec Bruxelles.

Il est tout aussi juste que le Conseil fédéral se réunisse avec les partenaires sociaux cet été, pour identifier des gains en efficacité en matière d'application des mesures d'accompagnement. Des mesures plus efficaces pourraient - à protection salariale égale pour les employés - réduire les coûts pour les entreprises suisses et étrangères actives dans notre pays.